



Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

Ropraz, le 8 juillet 2018

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 4 juin 2018

Il est 20h00, le président M. Simon Gilliéron, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2018
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Nominations statutaires
8. Préavis n°03/2018 Comptes 2017
9. Préavis n°04/2018 arrêté d'imposition 2019/2020
10. Préavis n° 05/2018 rapport de gestion 2017
11. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

26 présents, 15 excusés, 5 absents.

3. Procès-verbal

Le dernier procès-verbal est accepté par 23 oui et 3 abstentions.

4. Assermentations éventuelles

Une assermentation est demandée pour le Conseil général. Monsieur Marc Rod rejoint notre législatif.

5. Communications du Président du Conseil

M. Simon Gilliéron : Le président s'excuse au nom du bureau du conseil pour le retard avec lequel les commissions ont reçu la convocation ainsi que les documents. Le bureau du conseil remercie les membres des commissions pour leur travail et le professionnalisme malgré les courts délais. Pour éviter que cela se reproduise, le Président est allé discuter avec la Municipalité afin de mettre en place quelques petites mesures : nous fixerons au dernier conseil de l'année deux conseils pour l'année suivante, une pour les comptes durant le mois de juin et une autre pour le budget au mois de décembre. S'il devait avoir des préavis extraordinaires qui nécessiteraient la mise en place d'un Conseil, la Municipalité donnera les dates au bureau du Conseil deux mois à l'avance afin qu'ils puissent mieux s'organiser. Dorénavant, le président recevra les préavis dans un délai de 5 semaines avant le conseil afin que le bureau ait quelques jours pour les envoyer aux commissions.

Le prochain conseil aura lieu le 3 décembre à 20h.

M. Gilliéron rappelle que les personnes ayant donné leur mail recevront dès à présent tous les documents relatifs au conseil, y compris pour les commissions, par courriers électroniques. Merci de regarder régulièrement vos boîtes mails.

Jorat, une terre à vivre au quotidien invite les conseillers de Ropraz à son assemblée générale qui aura lieu le samedi 23 juin 2018 à la Ferme des Troncs à Mézières. Le même jour et au même endroit aura lieu Festi'jorat.

6. Communications de la Municipalité

M. Stéphane Porchet : Eaux : Nos sources produisent actuellement 92 litres/minute. STAP des Censeires : 8 mai a eu lieu le premier rendez-vous de chantier. Toutes les entreprises ont été convoquées et ont pu prendre les premières mesures. Les travaux débuteront au début de l'été et la mise en service est espérée pour octobre.

La Municipalité a mandaté le bureau Herter & Wiesmann SA pour faire une pré-étude pour le remplacement des conduites d'eau et d'épuration de la Moille du Perey et de la route des Granges. Un premier jet devrait voir le jour en octobre ou en novembre afin de voir l'emplacement des conduites. D'ici là, les personnes concernées recevront un courrier afin de les informer sur ce projet ainsi que sur les prises de niveaux qui seront effectuées.

Mme Jördis Tietje-Girault : Routes des Granges : Quelques riverains se sont plaints de la vitesse à laquelle roulent les voitures sur ce tronçon. Pour pallier à cela, la Municipalité a demandé à la DGMR (direction générale de la mobilité et des routes) une réduction de vitesse. Afin d'évaluer la situation, deux compteurs ont été installés durant une semaine. Nous attendons les résultats.

Route du Moulin : Les travaux de stabilisation ont été effectués avec succès.

Mobilités : Le projet du nouvel horaire 2019 des TL est actuellement en consultation sur leur site internet, accessible depuis le site de la commune de Ropraz et aux piliers publics. A priori, les horaires du Car Postal 483 ne changeront pas en 2019. Cependant, il y aura des changements dans les horaires des cars postaux, ces derniers sont indiqués par la couleur orange.

Le 15 septembre prochain aura lieu les portes ouvertes des 10 ans du M2. Tout le monde pourra y participer et un programme paraîtra ultérieurement.

Du 16 au 22 septembre prochain aura lieu la semaine européenne de la mobilité qui a pour but de promouvoir la mobilité durable. La Commune de Ropraz est inscrite pour participer à la campagne d'affichage.

Culture : La troupe Transvaldésia se produira les 20, 21 et 22 juin à Ropraz. Cette année elle rendra hommage à René Morax, fondateur du Théâtre du Jorat. Le spectacle coûte CHF 25.- et aura lieu comme à son habitude, devant la Chapelle.

Le Biéнал aura lieu du 30 juin au 31 juillet à Ropraz. Des sculptures, de la poésie, de la musique, etc. seront placées à l'intérieur de l'Estrée mais aussi tout au long d'un parcours qui se dessinera à travers le village. La visite coûte CHF 10.- et se nomme « Regarde-moi ».

Toujours à l'Estrée, les œuvres du peintre Helmut Guth et du sculpteur Denis Perret-Gentil sont exposées jusqu'au 30 juin.

Affaires sociales : L'établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire a élaboré et adopté le 30 avril un nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire pour les enfants de la première à la huitième primaire. Le but du nouveau cadre de référence est principalement d'augmenter le nombre d'enfant par professionnel. Avec cette nouvelle loi, un adulte peut encadrer au maximum deux enfants de première et deuxième primaire, quinze enfants de cinquième et sixième et vingt enfants de septième et huitième primaire. L'APER0 a répondu de manière négative car elle considère, surtout pour les septième et huitième années scolaires, irréaliste de confier vingt enfants à un seul professionnel.

M. Dominique Ecoffey : Serait-il possible d'étudier la pose d'un miroir vers l'arrêt du bus direction Lausanne à Ussières ? Car lorsqu'on vient depuis la route des Granges pour aller sur Mézières, si le bus est à l'arrêt, on ne voit pas les voitures qui viennent de Mézières. Mme Jördis Tietje-Girault : Oui.

M. Martin Rod : La Direction de la Brasserie du Jorat a changé mais cela ne change rien pour notre Commune qui loue le terrain. La nouvelle Direction a toujours l'intention de construire, cependant elle désire revoir les plans afin de voir si des modifications sont nécessaires.

LAT : Des demandes d'offre ont été faites à trois bureaux de conseils pour notre PGA.

M. Jérôme Porchet : Cimetière : Un massif proche du jardin des souvenirs dépérit tous les deux ans. Nous allons donc regarder avec le paysagiste M. Bernard Rod pour y installer quelque chose qui tienne. Une nouvelle pierre sera installée dans le jardin des souvenirs afin d'y apposer les plaquettes. Les cendres de Monsieur Albert Lüthi ont été déposées le 23 avril dernier.

Déchetterie : Le samedi matin de l'Abbaye la déchetterie sera ouverte uniquement de 9h à 10 h. Un tout ménage sera envoyé. La SATOM invite les intéressés à leurs portes ouvertes qui auront lieu le dimanche 17 juin de 10h à 17h.

Ecoles : Le conseil intercommunal dans sa séance du 25 avril ct a présenté et adopté les préavis suivants : Préavis 03/2018 – Demande de crédit de CHF 490'000.- pour l'aménagement global des combles pour le collège de Servion. M. Jérôme Porchet nous en avait déjà parlé, cela concernait la volonté d'ouvrir deux classes supplémentaires à la rentrée en fonction des effectifs. Préavis 04/2018 – Nouveau règlement du conseil d'établissement primaire et secondaire du Jorat. Ce dernier a été adopté mais avec les amendements suivants : une classe sera garantie pour autant qu'ils en fassent la demande à l'APE (Association des parents d'élèves). Jusqu'à présent, la seule classe qui était garantie sous condition qu'ils la demandent était celle de l'APERO. Il passera de 12 à 16 membres, c'est-à-dire à quatre quarts : autorités, sociétés, école et parents. Il y aura donc une personne de plus par quart et les séances seront publiques.

Le mercredi 6 juin aura lieu le Conseil Intercommunal à Vulliens. Le préavis suivant sera présenté : Préavis 05/2018 – Comptes 2017. Il ressort que les comptes finissent avec des charges moins élevées de CHF 272'563.16 par rapport au budget qui avait été présenté pour cet exercice.

Fond Libot : Comme il est coutume, le Fond Libot versera encore cette année la somme de CHF 20.-/enfant sous forme de bons à faire valoir sur les attractions des forains.

M. Daniel Henry : Forêts : Le martelage aura lieu le 3 juillet prochain.

Communications : Le samedi 9 juin prochain, une délégation de la Municipalité participera à l'assemblée générale des communes vaudoises à Bavois. Le jeudi 14 juin, la Commune de Ropraz aura le plaisir de recevoir, en collaboration avec la Commune de Corcelles-le-Jorat, la journée des communes Broye-Vully. Notre Abbaye aura lieu du 13 au 18 juin 2018. Le lundi 18 juin aura lieu le repas villageois ainsi que l'accueil des nouveaux habitants.

M. Gabriel Roch : Le lampadaire qui se trouve devant ma maison n'éclaire plus car est recouvert par des branches. M. Daniel Henry : Nous allons voir pour couper ces branches.

7. Nominations statutaires

M. Simon Gilliéron :

Président :	M. Simon Gilliéron
Vice-Présidente :	Mme Aurélie Jaunin
Scrutateurs :	Mme Laurence Grandjean M. Gabriel Liehti

Scrutateurs suppléants : M. François Corthésy
Mme Claire-Lise Hofer

Commission de gestion : M. Marc Rod

Commission des finances : Monsieur Gaëtan Bussy a demandé à se retirer de cette commission. Deux nouveaux membres doivent donc être élus.

Troisième membre : M. Jean-Pascal Depallens
Suppléant : Mme Valérie Ramuz

8. Préavis n°03/2018 Comptes 2017

M. Jean-Pascal Depallens nous lit le rapport de la commission de gestion. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté par 26 oui et 1 abstention.

9. Préavis n°04/2018 arrêté d'imposition 2019/2020

M. Roger Rod nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté par 26 oui et 1 abstention.

10. Préavis n° 05/2018 rapport de gestion 2017

M. Jean-Pascal Depallens nous lit le rapport de la commission de gestion. La commission de gestion propose de décharger la Municipalité et l'administration communale de certaines tâches telles que la rédaction du journal de Ropraz, l'organisation de la journée des aînés et des jeunes, etc en engageant une personne externe. De plus, elle demande que le bureau communal étudie la possibilité que le procès-verbal soit mis à disposition, et ce pour consultation, des conseillers dans un délai de trois semaines après la séance en question.

Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté par 25 oui et 2 abstentions.

11. Divers et propositions individuelles

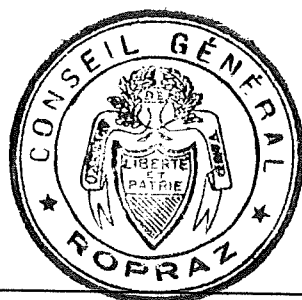
M. Roger Rod : J'encourage les hommes, malheureusement pas les femmes mais nous espérons qu'elles seront bientôt acceptées, à se joindre à la société d'Abbaye de Ropraz. Le Président, M. Jérôme Porchet, se tient à votre disposition pour toutes questions.

M. Hubert Girault : Pour reprendre ce qui a été abordé dans le rapport de la commission de gestion du préavis 05/2018, je pense que les tâches abordées ne devraient pas être déléguées. En effet, ces tâches permettent à la Municipalité de rester en contact avec les habitants.

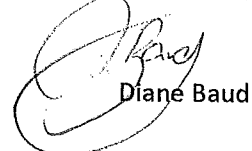
Il est 20h43, le Président lève la séance.

Le Président :

Simon Gilliéron



La secrétaire :



Diane Baud